



Bulletin Municipal

Journal municipal d'information n°29 – Juin 2022

Chères Clelloises et chers Clellois

Voici revenu le temps des cerises, un début d'été avec une météo inhabituelle.

Toutes les associations semblent frémir d'impatience de retrouver leurs activités et leurs adhérents, des projets divers sont lancés, des réunions festives organisées. Signe d'un désir profond de tout un chacun de retrouver une convivialité perdue et de renouer des liens...

Ce besoin de communication devrait, espérons-le, permettre à tous de se rassembler pour faire face aux problèmes que nous devons affronter.

Entre la crise internationale et la covid dont les résurgences semblent à nouveau nous menacer, les sujets de préoccupation ne manquent pas.

S'ajoute à cela le réchauffement climatique qui se fait sentir en ce moment par des épisodes de chaleur intense et une sécheresse inhabituelle pour un mois de juin.

Une attention aux autres, les plus fragiles, est plus que jamais nécessaire ainsi que des efforts pour aller vers des comportements plus respectueux de la nature ou plus écologiques. Prudence et vigilance s'imposent.

L'été apportera néanmoins ses plaisirs et ses moments de détente. Nous souhaitons à tous de profiter des longues soirées, et de la beauté du monde.

Alain Roche.

Sommaire

La vie du village, pages 2 à 4.

Inquiétudes, pages 5 et 6.

Les projets en cours, pages 7 à 9.

L'agenda de l'été, pages 9 et 10.

La forêt, page 11.

Infos pratiques, page 12.



Le secrétariat de mairie

Le départ à la retraite de Catherine DENIER

Le 31 mai, le départ à la retraite de Madame Catherine DENIER a été célébré par un pot de l'amitié qui a regroupé ses amis, les anciens et nouveaux élus et plusieurs maires sous le mandat desquels elle a exercé sa mission. Messieurs Perraudat et Roche étaient présents ainsi que Madame Marie Claire Terrier. Catherine DENIER, recrutée par Pierre Gimel en 1989, occupait depuis 33 ans le poste de secrétaire de mairie et était devenue le pilier incontournable de l'équipe des employés municipaux. Tous ont rendu hommage à sa conscience professionnelle, à sa ponctualité, à son amour du travail bien fait et ordonné. Elle a accompagné toute l'évolution de la commune pendant ces années et avec son départ, c'est un peu de la mémoire du village qui risque de s'effacer. Elle a pris soin, avant de se retirer de transmettre son savoir en formant la personne qui va lui succéder.

Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite et de tous les plaisirs qui peuvent accompagner ce temps de liberté et de loisirs.



Ainsi, après que Madame Christèle Servizet est partie pour convenances personnelles, l'équipe du secrétariat se trouve presque renouvelée.

Madame Denier est remplacée par **Gwladys JORDAN**. Elle est chargée de l'urbanisme (réception et traitement des demandes, PLU), de la préparation du conseil municipal et du suivi des délibérations, des travaux d'investissement (gros matériels, marchés publics, demandes de subventions), de la comptabilité, de la gestion des arrêtés, du plan de sauvegarde. Elle s'occupe également des associations, du cimetière, de la communication (panneau lumineux), de l'adressage, de la gestion des contrats de téléphone et d'informatique. Elle accueille le public les mercredis et jeudis matins.



Marie Cécile Massicard est déjà à ce poste de secrétariat depuis quelque temps.

Elle s'est vue désormais confier l'eau et l'assainissement (factures, travaux), les ordures ménagères, le canal d'arrosage, la gestion des locations communales, la comptabilité pour ce qui concerne les factures de fonctionnement.

Elle a aussi sous sa responsabilité les travaux d'entretien et de contrôle des bâtiments et des jeux, la préparation des fêtes et cérémonies, l'état civil et le suivi de la population (aide sociale, recensement militaire, enfants et personnes âgées), et enfin les assurances de toutes sortes.

Elle est présente pour l'accueil du public les lundis et jeudis matins.



Axelle ROSSAT est récemment arrivée.

Elle a pour mission la gestion des ressources humaines, des élections, de la préparation annuelle du tirage au sort pour les jurés d'assises.

Elle supervise le recensement de la population tous les cinq ans, les relations avec les commerçants du marché, les locations des salles communales, ainsi que l'archivage des documents.

Elle est affectée à l'accueil du public les mardis matins.

Diverses manifestations ont déjà eu lieu ce printemps :

La Ronde du Trièves a réuni le 1^{er} mai tous les amateurs de vieilles voitures, qui se sont mesurés dans un parcours tracé au cœur de notre région. La salle des fêtes a accueilli les participants pour le déjeuner et pour la remise des prix.

Le marché des Créateurs du Dauphiné a permis d'exposer du 11 au 19 juin les œuvres de nombreux artistes locaux, surtout des peintres et des sculpteurs. La salle du conseil, au premier étage de la mairie, a été, pour l'occasion, métamorphosée en galerie d'art. Nous remercions la présidente de cette association, madame Marie Ange Nouen, d'avoir choisi notre commune pour présenter cette exposition.



Le dimanche 12 juin, une **brocante** organisée par le **Collectif Clellois** a permis à tous de flâner et de chiner sous les arbres de l'allée vénérables des séquoias.



La vie du village

Un **repas** a réuni les membres de **l'Association Le Platary** dans une ambiance conviviale, le 23 juin, à la salle des fêtes de Clelles, en présence de monsieur le maire, de madame la sénatrice Frédérique Puissat et de madame Marie-Claire Terrier.



Une cabane aux jardins partagés

Avec le printemps, les jardins ont repris leur animation et une cabane vient d'être montée par les employés municipaux afin que les jardiniers puissent y entreposer leurs outils



Plusieurs sujets de préoccupation sont à souligner

Un appel de l'ADMR

L'ADMR remplit un rôle essentiel sur notre territoire en apportant aide et soutien aux nombreuses personnes âgées qui y résident. Cette association se révèle indispensable pour le maintien à domicile de nombre d'entre elles.

En 2021, 8 communes ont été desservies et 70 à 80 bénéficiaires ont profité des services de cet organisme. Cette activité a nécessité 10 421 heures de travail. (9101 en 2020) ... Plus de 2225 repas ont été livrés à domicile...

Les personnes âgées sont le plus souvent prises en charge par l'APA, la CARSAT, la MSA... Malgré ces chiffres qui montrent l'importance des besoins dans le Trièves, l'association traverse une grave crise et fait face à de nombreuses difficultés :

Un besoin de salariés

La situation actuelle est tendue par manque de personnel. (départ d'une salariée pour invalidité, 2 arrêts maladies de longue durée, 1 mi-temps thérapeutique et les congés réguliers).

Pour faire face à cette situation, des personnes ont été trouvées pour des contrats de quelques heures. Mais l'équilibre reste fragile et ne permet pas forcément de répondre à toutes les nouvelles demandes de prise en charge.

Il est important de signaler que le secteur embauche et que l'association se tient à la disposition des personnes qui veulent en savoir plus sur des métiers trop souvent associés à des tâches de ménages qui sont loin d'être l'essentiel.

Un besoin d'adhérents

Il serait nécessaire qu'un maximum de gens adhèrent afin de soutenir l'ADMR et de découvrir peu à peu l'importance de ses missions. Il faut comprendre que la structure est une association et que sans participation, le service, souvent vital pour les personnes âgées, est en danger.

Un besoin de bénévoles actifs

Actuellement seules deux personnes (Franck Maurice-Laforge et Anne Gachet) assument la gestion de l'association et de son personnel (15 salariés). Aucun nouveau candidat ne s'est présenté à l'AG du 8 juin dernier ! Il faut absolument que d'autres personnes s'investissent, notamment pour accompagner les salariés dans la création d'ateliers ou de sorties collectifs très appréciés par les personnes âgées qui ne quittent pratiquement jamais leur domicile. Cet engagement bénévole s'adapte aux envies et aux disponibilités des volontaires !

Le sujet du vieillissement concerne tout le monde. Il faut donc un vrai élan de solidarité pour accompagner les plus fragiles. Demain, nous souhaitons tous pouvoir compter pour nos vieux jours sur la participation de la société dans son ensemble.

Contact présidents : 06 84 11 69 96 (Franck Maurice-Laforge) 06 30 36 68 59 (Anne Gachet)

Contact bureau : 04 79 34 63 68



La canicule

Nous avons été, ce mois-ci, confrontés à des épisodes de chaleur intense qui vont très certainement se renouveler au cours de l'été.

Il est importants de respecter les consignes habituelles.

La sécheresse

Nous sommes actuellement dans le Trièves en alerte sécheresse : les niveaux des nappes phréatiques et des cours d'eau sont inquiétants. L'arrêté préfectoral du 16 juin 2022 est disponible sur le site de la mairie. Il impose les contraintes suivantes :

Pour tous :

- *Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles.*
- *Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.*
- *Interdiction du remplissage des piscines de plus de 1 m³ à usage privé, la remise à niveau est interdite de 18h à 9h.*
- *Interdiction d'arrosage des pelouses et massifs fleuris publics et privés, des espaces verts publics, des jardins potagers, des stades et terrains de sport, de 11H00 à 18H00.*

Pour l'agriculture,

Nous rappelons que les agriculteurs bénéficient d'un réseau d'eau indépendant grâce au canal d'arrosage. Malgré cela, des restrictions leur sont aussi appliquées.

La Covid

La reprise de l'épidémie semble se confirmer. Il paraît primordial pour tous et en particulier pour les personnes fragiles, d'être prudents, de respecter les gestes barrières et de porter le masque dans les espaces confinés.

Les rappels de vaccination sont recommandés pour les personnes de plus de soixante ans.

Rappels

Rappelons à tous que pour que la vie en commun soit supportable et même agréable, un certain nombre de règles sont à respecter

Les limitations de vitesse qui ont été instaurées sur le territoire de la commune ne sont pas toujours observées : plusieurs rues étroites, comme la rue du Raffour, sont très fréquentées par des enfants sur le chemin de l'école ou des personnes âgées qui résident dans le quartier, et il importe qu'ils soient en sécurité et ne soient pas menacés par des conducteurs inconscients. Des aménagements de la rue sont à l'étude : bandes piétonnes, signalétique...

Il est de même inadmissible, dans d'autres rues comportant de nombreuses entrées et sorties de maisons, de constater souvent une vitesse excessive, dépassant largement les 50 km à l'heure prescrits.

Les chiens ne doivent pas divaguer et importuner les passants, mais être tenus en laisse ou à portée de voix de leur maître.

Les chemins communaux sont en principe réservés aux agriculteurs et aux promeneurs à pied. Les véhicules de loisirs à moteurs n'y sont pas les bienvenus.



L'Avancement des projets

La halte-garderie

Le projet d'agrandissement de la halte-garderie a subi de nombreux retards. Les plans prévus par le cabinet d'architectes dégagent une surface qui autorise finalement l'accueil de 15 enfants. La crèche change de statut, ce qui autorise la CAF à financer les travaux de ce bâtiment de façon plus conséquente.

Le plan de financement est maintenant arrêté :

Le coût prévu est de 213.750 € H. T, soit 255 533,20 € T.T.C.

Subvention prévue de la CAF : 171 000 euros. Les 20 % restants seront assurés à parts égales par la communauté de communes et par la commune.

Le lancement des appels d'offres par le cabinet d'architectes est imminent, suite à une autorisation de démarrage des travaux par anticipation.

La date de début des travaux dépendra des disponibilités des entreprises intéressées.

L'étude de sol exigée comme préalable a été réalisée le 15 juin par la société EGSOL : Elle a consisté en une exploration des fondations du bâti existant et en sondages déterminant la résistance du sol sur les zones d'implantation de la future construction.



La maison médicale

La rénovation de la maison médicale de Clelles va permettre de pérenniser l'activité de deux médecins dans notre village. Le maintien de cette structure est nécessaire pour créer un troisième pôle médical, à côté de ceux de Mens et de Monestier de Clermont et ainsi maintenir un équilibre territorial d'accès aux soins dans le Trièves, en facilitant l'accueil des patients des villages des alentours comme Chichilianne, Le Percy, Monestier du Percy, Lavars, Saint Martin de Clelles, Prébois et Saint Maurice en Trièves.

Des améliorations sont prévues depuis longtemps dans le bâtiment. En effet le toit a besoin d'une réfection et l'étanchéité de la terrasse n'est plus satisfaisante. De plus il s'avère intéressant pour faciliter la vie de l'équipe médicale de créer, au rez-de-chaussée de la structure, un studio et un petit local de stockage et d'archivage. Le studio sera mis à disposition des médecins pour héberger des médecins en internat ou en remplacement ponctuel.



Le montant des travaux s'élève à 75 374,52 euros H. T soit 88 797,20 euros T.T.C

Des subventions ont été sollicitées et semblent acquises, d'une part auprès de la Région, d'un montant de 22 612,36 euros et d'autre part en complément auprès du département, d'un montant de 37 687,26 euros.

Des entreprises ont d'ores et déjà été sollicitées et les travaux devraient débuter en septembre.

La restauration des cloches

Les démarches entreprises pour obtenir l'autorisation et des subventions pour faire réparer l'ensemble campanaire classé aux Monuments Historiques ont été poursuivies. Elles se révèlent plus complexes que prévu.

Afin d'instruire le dossier que nous avons déposé auprès de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), une visite du clocher et de l'ensemble campanaire a été effectuée le 12 avril par M. Hervé GOURIOU, expert campanaire du Ministère de la Culture. Il était accompagné de madame Lili DAVENAS, conservatrice des Monuments Historiques à la DRAC Auvergne Rhône Alpes ainsi que de M. Alain CHEVALIER, conservateur du patrimoine au musée de la Révolution Française de Vizille.

Monsieur Hervé GOURIOU a trouvé pertinent notre projet et a préconisé de changer en plus des réparations que nous avons prévues, les brides d'attache de toutes les cloches balancées, par mesure de sécurité, car un certain nombre d'incidents ont eu lieu récemment, des chutes de cloches dans plusieurs églises. Il a demandé également que le beffroi en bois sur lequel sont suspendues les cloches, qui date de 1866, soit révisé. Certaines poutres sont dégradées soit par l'action d'insectes, soit par l'eau de la pluie qui entre par les ouvertures du sommet du clocher, en particulier du côté Nord.

Il a recommandé que nous demandions à un architecte du patrimoine de réaliser une expertise du bâtiment du clocher.

Nous avons sollicité monsieur Thierry GRAILLAT, architecte du patrimoine au département. Il est venu le 19 mai, a relevé plusieurs points problématiques et nous a beaucoup éclairé de ses conseils. Il nous a incité à engager un architecte du patrimoine pour se constituer maître d'œuvre de notre projet de restauration.

Contactée, Madame Amandine MOSKAL a visité l'église et le clocher et a accepté de se charger de cette mission. Nous attendons actuellement son devis.

Des avancées encourageantes : l'autorisation de remplacement de l'échelle du rez-de-chaussée par un escalier métallique a été donnée par M. le Préfet et la subvention du département à ce sujet est acquise.

Notre projet devrait être subventionné à 65 % par la DRAC et par le Département et une participation de la fondation du patrimoine pourrait aussi être sollicitée.



Bien qu'encore fonctionnel, cet ensemble mériterait une restauration en profondeur.



Quelques points atteints par les insectes xylophages seront à traiter en priorité.

L'Étude pour la deuxième tranche d'assainissement

Grâce à l'élaboration d'un contrat de rattrapage structurel signé entre l'Agence de l'eau, le Département de l'Isère, la Communauté de communes du Trièves et l'ensemble de ses communes classées en Zone de Revitalisation Rurale, dont la commune de Clelles fait partie, des financements attractifs vont être proposés pour entreprendre des projets concernant l'eau potable et l'assainissement domestique. Ces financements sont proposés par l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un programme d'intervention qui s'étalera de 2019 à 2024. Ce contrat porte sur les années 2022 à 2024.

Pour Clelles, les projets suivants seront inscrits.

L'Amélioration des réseaux d'assainissement du centre sud du village : transit (275 mètres), séparatif (730 mètres).

Le montant de l'opération s'élève à 330.000 euros H.T.

L'Agence de l'Eau donnera une aide ZRR au taux de : 65% soit 214.500 euros.

Le Département, une aide ZRR au taux de : 15% soit 49.500 euros.

Le Renouvellement du réseau d'eau potable dans le centre bourg (coordonné à l'assainissement)

Le montant de l'opération est de 150.000 euros H.T.

L'Agence de l'Eau propose une aide ZRR : 60% soit 90.000 euros. Le Département donne une aide ZRR de 20 %, soit 18.000 euros.

La réalisation de ces travaux interviendra dans le courant de l'année prochaine, mais **une étude préalable du schéma directeur d'alimentation en eau sera entreprise cet automne.**

Ce schéma directeur est obligatoire pour bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau sur les travaux inscrits au contrat ZRR. Il s'agit d'un diagnostic de la situation du réseau d'alimentation en eau potable sur l'ensemble de la commune.

Son coût est estimé à environ 20 000 euros, financé à 50% par l'Agence de l'eau et à 20% par le département.

Les travaux de voirie

Certaines routes sont actuellement très dégradées et nécessitent une réfection de l'enrobé : la route de Charlons et la route dans le haut de Theyssonnière.

Les travaux sont évalués à 35 827,50 euros pour la route de Charlons, et à 10 200 euros pour la route de Theyssonnière, soit un total de 46 027,5 euros hors taxes, soit 55 233 euros TTC.

Une subvention a été sollicitée auprès du département au taux de 30 %, soit 13808,25 euros.



L'agenda de l'été

Exposition photos : Les Rencontres photographiques du Trièves

La cinquième édition des Rencontres photographiques du Trièves se déroulera en juillet et en Août dans notre région. De nombreux lieux abriteront des expositions dans plusieurs communes: A Clelles, Le bistrot de la Place, le jardin de la mairie, et la ferme Bachelard.

Des projections de documentaires commentées par leurs auteurs sont aussi programmées : «Frères des arbres», de Marc DOZIER et Luc MARESCOT, le 5 juillet à Clelles, cinéma Jean Giono à 20 heures.

Plusieurs photographes sont invités : Marc DOZIER, Emmanuel BRETEAU, Christophe SORIN. Le programme complet est à retrouver sur le site : www.rencontres-photos-trieves.fr

Cinéma : Les 40 ans de l'Ecran Vagabond

Après une longue période de fermeture forcée, nous sommes heureux de voir revenir petit à petit nos fidèles spectateurs ainsi que de nouveaux visages qui découvrent avec joie le confort de notre salle, une chance pour une commune de notre taille.

En juin, nous avons eu le privilège d'accueillir l'assemblée générale de l'ACRIRA (Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine). L'ACRIRA met en œuvre diverses actions pour favoriser la découverte des films et la rencontre des publics dans les salles.



Ces rencontres ont permis de faire découvrir notre cinéma et nos actions sur le territoire aux adhérents de l'association. Ce fut des moments conviviaux de partage. Nous avons également accueilli Gilles Perret qui a présenté en avant-première son nouveau film aux professionnels présents. Le vendredi a été une journée de visionnement de films qui passeront, pour certains, dans quelques mois dans notre salle.

Les bénévoles de l'écran vagabond se lancent également dans un nouveau projet : nous avons décidé d'organiser des rencontres autour du cinéma, films, ateliers, jeux, un weekend durant lequel Clelles deviendra le village du cinéma... Nous en profiterons pour fêter nos 40 ans et les 400 bénévoles qui ont fait et font vivre le cinéma dans le Trièves depuis ses débuts. Vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates du 28 au 30 octobre 2022. (Le site de l'écran vagabond : <https://www.ecranvagabond.com>)

Des dates à retenir

Kermesse dans la cour de l'école pour la fin des classes, **le samedi 2 juillet de 11 à 18 heures**, organisée par le sou des écoles.

Feu d'artifice **du 14 juillet** et retraite aux flambeaux à partir de 21 heures.

Animation musicale pour tous **à 17h le 3 août**, à l'Eglise de Clelles, organisée par le Collectif Clellois, Quatuor de violoncelle et Oud. Groupe Nemesi.

Marché des créateurs allée des Séquoias **de 9 à 18h le 15 août 2022**, organisé par le Collectif Clellois

Concours de confiture, **le 15 août de 9h à 12h**, proposé par le Collectif Clellois, Place du Marché.

Salon des collectionneurs, **le 4 septembre** à la salle des fêtes.

Forum des associations **le 11 septembre de 8 heures 30 à 12 heures 30**.

Exposition des peintres clellois du 11 au 19 septembre.

L'été dernier était organisée, dans cinq lieux du Trièves, une exposition sur le Mont Aiguille vu par les artistes au fil du temps.

Plus de 250 œuvres ont été exposées, grâce à la participation de nombreux artistes, peintres, graveurs, dessinateurs, sculpteurs, etc. pour la plupart amateurs.

A cette occasion, il est apparu que notre territoire regorgeait de talents, pour certains renommés déjà, ayant exposé à différentes occasions, mais aussi de beaucoup d'amateurs « clandestins » que nous avons découverts à cette occasion.

Notre association *Culture et Montagne*, implantée à Clelles depuis bientôt 30 ans, se propose de mettre en lumière les artistes clellois du passé, largement méconnus comme Lucien Freychet ou Célestin Blanc, et plus récemment Alexandre Lyoubovin, mais surtout les contemporains et bien vivants qui se sont révélés pour cette exposition de l'été 2021.

Nous organisons donc un « salon des artistes clellois » après les vacances d'été et lançons un appel aux Clelloises et Clellois qui sont prêts à exposer quelques œuvres, en toute simplicité ... mon voisin est un artiste et je ne le savais pas !

La période d'exposition ira du weekend du Forum des Associations au weekend des Journées du Patrimoine, soit du 10 au 18 septembre 2022. Ouverture au public les dimanches matins, jours de marché et les après-midi de la semaine, du lundi au samedi.

Si vous êtes intéressé(e), contactez *Culture et Montagne* (par messagerie à culture.et.montagne@gmail.com ou par un petit mot dans la boîte à lettres de la mairie, ou de bouche à oreille au gré des occasions).

Nous organiserons une rencontre fin juin pour donner plus de détails aux exposants et pour régler les modalités. Merci d'avance pour votre participation, ou pour vos visites en septembre.

Marcel Perrichon / Culture et Montagne, <https://www.culture-et-montagne-trieves.org/accueil>



D. Rouly Champ de coquelicots

La forêt communale de CLELLES

La forêt communale de Clelles s'étend sur 3,8 km de long sur le versant est de la montagne de Platary, sur une surface de 157 ha. Du bois du Trièves jusqu' à Pralliere, elle s'étale de 900m d'altitude à 1550 m. Elle est installée sur des éboulis recouvrant des roches calcaires argileuses, donnant des sols moyennement profonds à forte charge de cailloux. De plus avec la pente partout présente, ce substrat a une capacité limitée pour retenir l'eau.

Or, le sapin pectiné, l'essence la plus représentée avec 80 % des tiges rencontrées, apprécie particulièrement l'humidité estivale, et elle est ici dans la limite sud de son aire de répartition. La majorité des peuplements sont des futaies de sapins vieillissants avec peu de régénération.

En 2019 une nouvelle route forestière a été créée pour desservir les 2/3 de ce massif. Depuis, des coupes de bois qui ne pouvaient avoir lieu auparavant ont pu être effectuées au bénéfice des communes et des propriétaires privés. Elles concernent en priorité les peuplements les plus vieux et fatigués.

Dans toutes les simulations d'évolution du climat, même la plus optimiste, il apparaît que le sapin n'a plus sa place en forêt de Clelles. Plusieurs signes avant-coureurs sont déjà perceptibles depuis 2003 : difficulté à obtenir de la régénération naturelle et pas seulement à cause de la forte présence des ongulés (chevreuil, et cerf). Depuis 2003 on observe aussi une explosion du gui (parasite de faiblesse) dans les houppiers des sapins, et une extension de la présence du buis qui gagne en altitude.

Les dépérissements de sapins sont pour l'instant limités, mais ils pourraient se généraliser si les années de sécheresse persistent. Pour remédier à ce danger, l'ONF propose le concept de forêts mosaïques plus résilientes que les forêts actuelles, plus mélangées, notamment avec une part d'essences résistantes à la sécheresse (cèdres, sapins pectinés méditerranéens, feuillus, etc...). Ces plantations ne sont pas encore d'actualité. Mais la forêt de Clelles reste sous haute surveillance car c'est sans doute la sapinière du Trièves la plus exposée au changement climatique. Peut-être la variété locale, habituée aux alternances d'étés secs et humides résistera-t-elle malgré tout !



Autre crise : depuis plus de dix ans, les sapins de nos montagnes voyaient leurs prix baisser, quand ils n'étaient pas simplement boudés par les acheteurs à cause de la standardisation des sciages en petites dimensions. Et puis miracle ! même si l'on n'observait pas d'amélioration sanitaire à cause de la sécheresse, l'usage du bois a été à nouveau valorisé et plébiscité partout avec l'indispensable décarbonation de l'économie. Depuis 2020, la demande est soutenue et les prix remontent enfin, même pour nos sapins et épicéas de montagne.

Pendant toute cette décennie de reflux des marchés, et surtout avec la crise du dépérissement forestier, les contrats d'approvisionnement passés entre les scieries et l'ONF ou les propriétaires privés ont permis d'écouler du bois en y ajoutant des services attendus par les clients : tri des bois selon leur qualité, livraisons hivernales, livraisons à l'usine. Ils ont aidé à assurer un minimum de continuité dans la gestion sylvicole des forêts les plus délaissées par les clients, comme dans notre région.

En ce printemps 2022, la demande de bois est toujours forte. Tout comme pour les bois sur pied, les prix des bois façonnés, c'est-à-dire coupés et amenés en bord de route, repartent à la hausse. Actuellement les transactions se négocient en contrats. Ces derniers, établis pendant les années difficiles, permettent aujourd'hui d'augmenter encore les volumes vendus selon cette formule, pour la plus grande satisfaction des communes, et des clients locaux qui sécurisent leur approvisionnement à proximité des scieries.

Alain Roche et François Mandron

MAIRIE

1, Place de la mairie – 38930 CLELLES
 Ouverture du secrétariat au public (rez-de-chaussée) :
 Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi de 9h00 à 12h00
 Tél. : 04 76 34 40 89
 Email : mairie.clelles@wanadoo.fr
 M. Alain ROCHE, Maire, reçoit sur RDV le mardi.
 Site web de la commune : www.clelles-en-trieves.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES

300, chemin Ferrier
 38650 MONESTIER DE CLERMONT
 Site : cc-trieves.fr
 Tél. Monestier de Clermont : 04 76 34 11 22
 Fax : 04 76 34 13 37
 Tél. Clelles : 04 76 34 44 29
 Tél. Mens : 04 76 34 67 66
 Email : accueil@cdctrieves.fr
 M. Jérôme Fauconnier, président

Les services de la CCT

Architecte conseil :
 Sur rendez-vous 04 76 34 44 29
 Assistante sociale :
 Sur RDV au 04 76 00 61 30
 Emploi : 04 76 34 81 31
 Avocat conseil :
 1er lundi du mois 04 76 47 76 16
 Nouveau conciliateur de justice ,RDV : 04 76 34 28 40

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU TRIEVES

Antenne de Mens : 04 76 34 84 25
 Antenne de Gresse en Vercors: 04 76 34 33 40
 Antenne du Col de l'Arzelier : 04 76 72 38 31
 Contact@trieves-vercors.fr
www.trieves-vercors.fr

AUTRES SERVICES

ADMR : 04 76 34 63 68 ou 06 70 04 14 69
Ecole de Clelles : 04 76 34 44 74
Halte-garderie de Clelles : 04 76 34 33 90
Trésor Public 04 76 34 63 71

Maison du département-Trièves

(Maison de services au public)
 MENS (Assistante sociale, dépendance ...)
 (Numéro utile pour de nombreux services et
 accompagnement ainsi que pour l'accès aux droits) :
 04 80 34 85 00

France SERVICES, Monestier de Clermont

La Poste 04 76 34 36 13

HORAIRES DES DECHETERIES

Mens et Monestier de Clermont:
 Lundi, Mercredi Samedi
 9h/11h45 et de 14h/17h15

HORAIRES DE LA BILIOTHEQUE DE CLELLES

Rue du Moulin à côté du parking
 Mercredi et samedi de 10h 30 à 12 h.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au samedi, de 9h 15 à 12h 15

SERVICES DE SANTE

MAISON MEDICALE, Place de l'Eglise

Cabinet médical
 Docteurs Buffereau et Bernard :
 04 76 34 18 32
 Cabinet infirmiers : 04 76 34 49 37
 Kinésithérapeutes :
 Olivier Pugnet : 06 72 79 12 73
 Pierra Lejeune : 06 62 89 72 64
 Isabelle Deveaux,
 Rue du Mt Aiguille 04 76 34 20 74
 Ostéopathe : Olivier Pugnet :
 06 72 79 12 73
 Orthophoniste : Mme MIR 06 12 52 50 18

Ambulances du Trièves : 04 76 34 18 00

Ambulances Dubourdeaux 04 76 34 68 76

ALLO...taxi – DEPANNAGE auto

Garage du Trièves, RD 1075 Clelles :
 04 76 34 40 35
 DUBOURDEAU Mens : 04 76 34 68 76
 Taxi Blanc Catherine : 04 76 34 74 32
 Taxi Pelloux Cédric : 04 76 34 60 21

Garage du Vercors Mens 04 76 34 63 93
 Garage du Trièves Mens 04 76 34 40 35
 Meca et Wheels 06 72 35 72 94
 Contrôle technique automobile, za La
 Croisette : 04 76 34 49 02
 Station-service LA REMISE :
 047634 15 51

ETAT CIVIL

Décès :

TARRAJAT Georges
 ARTHAUD Danielle
 FACHE Joëlle
 GATTI Robert Urbanisme

Les permis de construire délivrés sont
 affichés à l'extérieur de la mairie.

Clelles, Bulletin municipal, juillet 2021-
 N°27

Directeur de la publication : Alain ROCHE

Conception et réalisation :

Ghislaine Reymond